

66 S 11, Hautes-Alpes : 1876.

Hautes Alpes



Archives

Carton 1-5.

Archives  
du Sénat

Elections de 1876

- Procès-verbal des opérations.
- Liste des électeurs sénatoriaux.
- Tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants.
- Listes de recensement (2 bureaux)
- 4 feuilles de dépouillement de scrutin
- Lettre d'envoi du préfet au Ministre.

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,  
à huit heures du matin, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous<sup>(1)</sup> *Pion*  
*Sucien Président*

du tribunal de première instance de *Gap*, nous sommes  
rendu dans la salle de la *Cour d'assises*, à *huit heures du matin*,  
local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués  
au département des *Hautes-Alpes* — par l'article 2 de la loi constitutionnelle  
du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été  
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les  
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Berthelot</i>	( <i>Benoit Jacques</i> — ),	né le 12 <i>7</i> <i>bre</i> 1792
M. <i>Sartigue</i>	( <i>Saurant</i> — ),	né le 6 <i>4</i> <i>bre</i> 1808
M. <i>Reynaud</i>	( <i>Sylla</i> — ),	né le 9 <i>8</i> <i>bre</i> 1846
M. <i>Fournier</i>	( <i>Joseph Antoine</i> — ),	né le 8 <i>7</i> <i>bre</i> 1838

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Guy, Antoine*,  
né le 11 avril 1816 ( — ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation  
du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode  
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux,  
ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé  
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de  
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

sections

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre <b>A</b>	à la lettre <b>G</b>	<i>Inclus</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, — <b>B</b>	— <b>H</b>	—	—
3 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION. . . . .	Président. . . . .	M. (2) <i>Le Comte de Humières</i>
		M. <i>Basset Prosper</i>
1 <sup>re</sup> SECTION. . . . .	Scruteurs. . . . .	M. <i>Richard Claude,</i>
		M. <i>Lane Auguste</i>
		M. <i>Andrioly Louis</i>
		M. <i>Delamorte-Félines</i>
2 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	Président. . . . .	M. <i>Doméni Joseph Augustin</i>
		M. <i>Roug-Durofour Benoit</i>
2 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	Scruteurs. . . . .	M. <i>Alberge David,</i>
		M. <i>Blanc Désiré</i>
		M.
		M.
3 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	Président. . . . .	M.
		M.
3 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	Scruteurs. . . . .	M.
		M.
		M.
		M.
4 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	Président. . . . .	M.
		M.
4 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	Scruteurs. . . . .	M.
		M.
		M.
		M.
5 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	Président. . . . .	M.
		M.
5 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	Scruteurs. . . . .	M.
		M.
		M.
		M.

6<sup>e</sup> SECTION. . . . . {  
Président. . . . . | M.  
Scrutateurs. . . . . {  
M.  
M.  
M.  
M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *Deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre <sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	118.	108	10	1
2 <sup>e</sup> idem.....	120.	120	1	1
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	258.	238	21	2

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. de <i>Soubert</i>	M. <i>Auguste Blanc</i>	M. <i>Grandjean</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
1 <sup>re</sup> section.....	118	120	3	107	92	26							
2 <sup>e</sup> idem.....	120	121	1	112	90	32							
3 <sup>e</sup> idem.....													
4 <sup>e</sup> idem.....													
5 <sup>e</sup> idem.....													
6 <sup>e</sup> idem.....													
<b>TOTAUX.....</b>	<b>238</b>	<b>241</b>	<b>3</b>	<b>219</b>	<b>188</b>	<b>58</b>							

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	<i>244</i>
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	<i>238</i>
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	<i>241 dont</i>
<i>trois double portant les mêmes noms ont été annulés par le bureau</i>	
<i>Calcul de la majorité absolue.</i>	

Nombre de votants <sup>(1)</sup>..... *238*

A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. *238*

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>..... *120*

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Casimir D. Neutavon		219
M. Xavier Blanc		188
M. Grandperré		98
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M<sup>(3)</sup> M. Casimir D. Neutavon et Xavier Blanc

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateur.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

M. Gras Lacombe délégué de la commune d'Aubessagne s'excuse de ne pouvoir prendre part au scrutin à raison d'un accident de voiture qui lui a fracturé la jambe et se rendent à la réunion. Le Bureau accepte l'excuse et constate l'impossibilité de prévoir à temps le délégué suppléant; il annexa au Procès Verbal l'attestation de ce fâcheux accident.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
été proclamé sénateur .

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

**3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

**M (3)**  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *une* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé : *l'attestation de l'accident arrivé à M. Gros-Lucombe*

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s à , les feuilles de pointage.

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

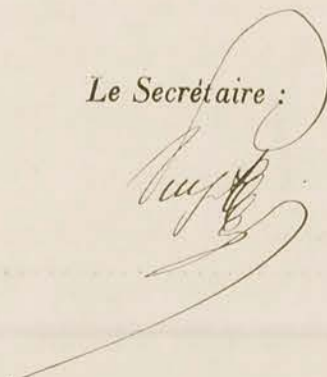
- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président :



Le Secrétaire :



Les Membres du bureau :



deux  
bulletins trouvés  
par ensemble  
de compte  
un seul a



Casimir DE VENTAVON.

BLANC (Xavier).

RECEIVED

1857

1857



*Casimir* DE VENTAVON.

BLANC (*Xavier*).

Gap.—Typ. Jouglard.

EXHIBIT DR. VETZEL

BEING (Yours)

1871-72

deux  
bulletins par  
ensemble  
un seul, a  
été constaté.

Casimir DE VENTAVON.

BLANC (Xavier).

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

1950-51

*Casimir* DE VENTAVON.

BLANC (*Xavier*).

Gap.—Typ. Jouglard.

Casino de Venetia

Belle (Yarn)

100 - The Boston

deux  
bulletins  
trouvés ensemble.  
Les seuls  
de compte.

Casimir DE VENTAVON.

BLANC (*Xavier*).

Cosimo de' Medici  
Cosimo de' Medici

Blaze (A. G. G. G.)

1777



*Casimir* DE VENTAVON.

BLANC (*Xavièr*).

Gap.—Typ. Jouglard.

CUSTOMER RECEIPT

BLANK (Vertical)

Guy le 30 june 1876

à nos présidents  
et membres du bureau  
statutaire p. b. Senes

Le soussigné, Gros hacont,  
maire à Aubessagne  
désigné par cette Commune  
à l'honneur de vous faire  
connoître que par suite d'un  
accident qui lui est arrivé  
en se rendant à Guy pour le  
vote, il ne peut aller remplir  
son devoir d'instans étant  
retenu dans son lit par suite  
d'une fracture à la jambe,  
il vous prie en conséquence  
de l'excuser et d'agréer, très  
humblement, salutations  
J. Gros hacont

Monsieur

Le président du  
tribunal, président du  
Bureau d'admission p<sup>r</sup> le Schat

Joy

DÉPARTEMENT

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

d. es hautes Alpes

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Abel Eugène	délégué de Ribiers	Angiermy J <sup>ho</sup>	
2	Agnel J <sup>m</sup> François	de Châteauroux	Rostan Paul	
3	Aguillon Laurent	de Uriage	Poincelot Abramo	
4	Alberge David	de Robines en Quercy	Ében Pierre	
5	Albert Eugène	de La Salle	Vaire Benjamin	
6	Albrand Hippolyte	de Espinasses	Aubin Dominique	
7	Allard J <sup>m</sup> Pierre	de St-Laurent du Châtel	Richard Jean	
8	Alphand J <sup>m</sup> Joseph	de Puys-Saint- Antoine	Dormeyre Claude Antoine	
9	Amat Edmond	Conseiller Général du Canton de Cabanis		
10	Andrioly Louis	délégué de St-Jeans	Barillon Joseph	
11	Arauc Hippolyte	de La Salette	Burle Joseph	
12	Arnaud Jacques	de Barret le Haut	Audibrand Hippolyte	
13	Arnaud Jean	de Rochebune	Allard aîné	
14	Aubert Pierre	de Chius	Curel Joseph	
15	Augier Auguste	Conseiller Général du Canton de Barcelonnette		
16	Baille François	délégué de La Bâtie Neuve	Guiramaud Joseph	
17	Barnier Hilaire	de Puys-Saint- Eschaillon	Bernard aîné	
18	Basset Prosper	de Sigottier	Reynaud Louis Eugène	
19	Bayle Ernest	Conseiller Général du Canton d'Embray		
20	Béguin J <sup>m</sup> François	Conseiller d'arrond. du Canton d'Aspres-le-Haut		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Bellon Georges	délégué de St-Maurice	Blanc Joseph	
22	Bellan J <sup>n</sup> Pierre	de Villarvautière	Armand Noël	
23	Bellot Pierre	de Paratier	Faché Jean	
24	Béard Dominique	de Supt. Pierre	Chouvet Celestin	
25	Béraud Augustin	de Montier	Daniac Joseph	
26	Béraud napoléon	de Supt. Étienne	Farmand Joseph	
27	Berge Étienne	de St. Jean	Berge Étienne	
28	Bernard casimir	Conseiller d'arrond <sup>mt</sup>	du canton de Soyons	
29	Bernard Eugène	délégué de St. Cyrie	Meffre Joseph	
30	Bernard Eugène	de St. Pierre	Corminaire Adolphe	
31	Berthelot Pierre	Conseiller général	du canton de Guillestre	
32	Bertrand Antoine	délégué de Vauquelles	Bonnard Michel	
33	Bertrand Pierre	de St. Julien	Languier Félix	
34	Blache Firmin	de St. Pierre	Faure Emile	
35	Blanc J <sup>n</sup> Misire	de Arrianc	Kassinily Charles	
36	Blanc Maxime	Conseiller général	du canton de St. Étienne	
37	Blanchard Noël	délégué de St. Chaffroy	Roy Pierre Fidèle	
38	Blanchard Victor	de St. Michel	Allemand Félix	
39	Blein Étienne	de Aspres	Esprit Antoine	
40	Blein J <sup>n</sup> Pierre	de l'Argentière	Faure J <sup>n</sup> Mathieu	
41	Bois Camille	de Villarvautière	Jouret Baptiste	
42	Bompard Jean	de Briancçon	Gerard Constant	
43	Bompard Joseph	de Bruid	Arnaud Frédéric	
44	Bonnafant J <sup>n</sup> Joseph	de Montgard	Bertrand J <sup>n</sup> Joseph	
45	Bonnardel Jacques	de Aspres	Garagnon Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Barnardel Jacques	délégué de Surmeyer	Eouvard Jean	
47	Barnardel argenté Louis	Conseiller d'arrondissement	du canton de Guillestee	
48	Bartoux Louis	Conseiller Général	du Canton de Gey	
49	Borel J <sup>m</sup> Pierre	délégué de Jonillour	André Edouard	
50	Bosq J <sup>m</sup> Louis Sylvestre	Conseiller d'arrondissement	du canton de Guillestee	
51	Bosq Jean Simon	délégué de Spétiau	Falque J <sup>m</sup> Antoine ville Bielle	
52	Bouchon Carol David Antoine	if	Marion Bouchon Jean	
53	Brun Frédéric	if	Salon Gondre Alexandre	
54	Brun Jacques	if	Risou Faure Jean Bapt	
55	Brun J <sup>m</sup> Louis	if	Bessac Roman Jean	
56	Brun Jules Félix	Conseiller d'arrondissement	du canton de Briers	
57	Bumache Frédéric	délégué de Sappellinaire	Michel Guillaume	
58	Carrand J <sup>m</sup> Baptiste	if	de la Grac Daniel Joseph	
59	Catelan Julien	if	Chenonce Galland Jacques D'ambel	
60	Cézanne Ernest	Député & Conseiller Général	du canton de Briers anciennes	
61	Chabre Jacques Fupille	délégué de Rabou	Marcellin François	
62	Chabre Joseph	if	Chaudun Chaire Joseph	
63	Chaire Célestin	if	Lachuse Meyzeng Antoine	
64	Charrel Ernest	Conseiller Général	du canton de Briançon	
65	Charvan Jean	délégué de Stollès	Sara Jacques	
66	Chaurat Auguste	Conseiller Général	du canton de Briers	
67	Chaurat François	délégué de Raus	Reyrier Antoine	
68	Cheralier Jean	if	Quissard Provencal Désiré	
69	Charrel Jean	if	Chanouse Meynaud Hippolyte	
70	Crenelin fidèle François	if	Chabotte Nicolas Alexandre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
71	Maurelle Richard	délégué de St Martin	Colombon François	
72	Marignier François	de St Maurice	Quayrol Antoine	
73	Parin Eusime	de Beniscon	Noyer Jean	
74	Delamorte Jules	Conseiller Général du canton de Serres		
75	Depeyre François	délégué de La Pierre	Toubert Jean	
76	Mulez J. Baptiste	de Fumius	Michel Joseph	
77	Pelhez Antoine	de Lazer	Jean J. Louis	
78	Pidier André	de St. Julien	Moulet Frédéric	
79	Pidier Antoine	de Chabestan	Reynard Jean	
80	Pique Pierre	Conseiller d'arrond. du Canton de Charges		
81	Porreux Jean	délégué de Rétière	Jourdan Jacques	
82	Quetier Eusime	de Monton	Gra Gabriel	
83	Mumondandré	de Capierre	Michel Auguste	
84	Mussere Hippolyte	de La Pierre	Ollivier Auguste	
85	Elziard Frédéric	de Cierria	Elziard Frédéric	
86	Escalle Calixte	de Melmes	Villaron J. Pierre	
87	Estienne (ex)	Conseiller Général du Canton de Charges		
88	Eyraud Pierre	délégué de La Motte	Barronnie Pierre	
89	Eyseric Jean	de St. André	Chabat Joseph	
90	Faizende Pierre	de La Haute	Bern François	
91	Farnaud J. Jacques	de Lettet	Ricard Pierre	
92	Faugue Edouard	de Noyer	Villar J. Baptiste	
93	Faurc Brae manès	de Corsières	Pierre Auguste	
94	Faurc Emma	Conseiller Général du Canton de Rosans		
95	Faurc Eugène	délégué de Causcloux	Faurc Eugène	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Ferrary Barthélemy	délégué de Bourges	Bouquet Auguste Maurice	
97	Ferrary Edouard	Conseiller d'arrond. du canton d'Embours		
98	Fournier J. Antoine	délégué de Cuillac	Favier Claude Raymond	
99	Gabart Adrien	de Antonasac	Flat Louis	
100	Garcin Jean	de St. Auban	Bourges Auguste	
101	Garnier Alexandre	Conseiller d'arrond. du canton de Sasines		
102	Garnier Auguste	délégué de Taps	Jucyrel François	
103	Garnier Pierre	de St. Vierge	Reynier François	
104	Gautier J. Armand	de Chaussonne	Telloux Jacques	
105	Gautier Joseph	de Blazil	Eyraud Magary	
106	Gellin Auguste	de Seynes	Court Auguste	
107	Gentillon Jean	de Toligny	Ollivier Pierre	
108	Gertoux Joseph	de La Bâtie	Eyraud Jacques	
109	Giard Jacques	de St. Colomb	Pierre Antoine	
110	Giraud Claude Antoine	de Tallaise	Alphano J. Etienne	
111	Giraud J. Antoine	de Siquanac	Milgiron Pierre	
112	Giraud Victor	de St. Arzon	Giraud J. Edouard	Le Sr Giraud Victor a fait Commaître qu'il ne pouvait accomplir le mandat de délégué, ses fonctions de facteur étant étant incompatibles avec ce mandat (Lettre au dossier)
113	Giraudan Joseph	de Montmorin	Lenoux Rouvier	
114	Goujon Fortuna	de Châteaufort	Arnaud Auguste	
115	Gras Jacombe J. Pierre	de Aubessagne	Taussard Jacques	
116	Grimaud Joseph	Conseiller Général du canton de St. Pierre A		
117	Grimaud Pierre	délégué des Infirmités	Rial Joseph	
118	Guibert Marie	de Guillaume	Galland Joseph	
119	Guyonard Hortense	Conseiller d'arrond. du canton de La Bâtie neuve		
120	Harmand Pierre Alexandre	Conseiller d'arrond. du canton de Briancour		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Mirator Pierre	Conseiller d'arrond. du Canton d'Aiguille		
122	Castachy Victor	Conseiller d'arrond. du Canton de St-Jean		
123	Hugues Bernard	délégué de Montéglin	Cyprien Michel	
124	Timbert Jacques	of	Champalla Anthouard Lahure	
125	Joard Honoré	Conseiller d'arrond. du Canton du Montier		Le sr Joard a fait comparaître que ses raisons de santé l'empêchaient de venir prendre part au vote (à l'effet au dossier)
126	Jacques Jules	délégué de Sabrous Noix	Casimir	
127	Jacques Laurent	of	Eyglars Agence Jouis	
128	Jane François	Conseiller d'arrond. du Canton de Saires		
129	Jacbert	Conseiller d'arrond. en Canton de Chorges		
130	Jean Henri	Conseiller d'arrond. en Canton d'Espierre		
131	Jean Selme Maurice	délégué de Muffet	Labasta Henri	
132	Joubert Cyprien	of	de St. Marie Bernard Jouis	
133	Joubert Ernest	of	St. Benoit Nicolas Jouis	
134	Jouglaux Antoine	of	Bonette Noël Kilian	
135	Journe Antoine	of	St. Didier Odou Pierre	
136	Jullien Adolphe	Conseiller d'arrond. du Canton d'Orcières		
137	Jachau Antoine	Conseiller Général du Canton d'Aspres		
138	Jagier André	Conseiller d'arrond. du Canton de St. Etienne		
139	Jagier Bertrand	Conseiller d'arrond. du Canton de l'Argentière		
140	Jartigue Laurent	délégué de Ruzin	Sebaré Louis	
141	Jaurion	Conseiller Général du Canton du Montier		
142	Jaurion Pierre	délégué de Ristolas	Albert François	
143	Jaurion Pierre	of	Agnières Armand Jacques	
144	Jartier Joseph	of	Virache Prats Henri	
145	Jétaud Louis	of	Sabran Bernard Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Liotard Adolphe	Conseiller Général du canton de St-James		
147	Liotard Pierre	délégué du canton d'Albrandeville		
148	Lombard Arthur	Conseiller Général du canton de Dupierre		
149	Lombard Frédéric	délégué de Courmoulin, Chaud-Baptiste		
150	Lougain Guillaume	de Embour, Ternay, curé		
151	Lougain Paul	Conseiller d'arrond. du canton d'Embour		
152	Lucotte Hubert	délégué de Montcauphin, Prigent & Guillaume		
153	Magnan Paul	de St-Jacques, Bessières, curé		
154	Marcellin Baptiste	de Saix, Maron, curé		
155	Machard Léon	de Oucques, Chavignac, curé		
156	Margot Lucien	Conseiller Général du canton de St-Gentienne		
157	Marillat Charles	délégué de Vancelles, Escallier, curé		
158	Marin Edouard	de St-Etienne, Cille, curé		
159	Maron Pierre	de Ceste, Reynard, curé		
160	Martel François	Conseiller d'arrond. du canton de Callard		
161	Matheron J. Baptiste	délégué de Sargis, Kébers, curé		
162	Mauran Antoine	de Méruic, Messot, curé		
163	Méle François	Conseiller Général du canton de La Trave		
164	Méle Maurice	délégué du bal des Neuvot, curé		
165	Meynet J. Baptiste	de St-Clément, Escoffier, curé		
166	Michel Antoine	de Châtillon, Jucy, curé		
167	Michel Barthélemy	de St-Samary, Bremond, curé		
168	Michelon Jean	de Tubiers, Dupoux, curé		
169	Miellou Cyrille	de Roy, curé		
170	Miellou J. André	de Oucques, Meissirel, curé		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	Woudet Eugène	délégué de Laroché	Dupont Philippe	
172	Wotte Jean	of Oze	Koubaud Victor	
173	Wottel Charles	of Sandre	Bertand nicolas	
174	Nicolas Faure	of Villars St. Pierre	Fine Nicolas	
175	Nicolas Germain	of La Rochette	Clavel Joseph	
176	Nicolas Jules	of St. Jean St. Faure	Jean	
177	Nicolas Jean	of Chaballonne	Crochet Philippe	
178	Odou Louis	of Montbrand	Faure Pierre	
179	Ouf Louis	Conseiller	Genin Auguste	d'alignilles
180	Oliver Joseph	délégué de Laze	Robert-Joseph	
181	Oliver J. Antoine	of d'Arancour	Kolland Jean	
182	Para J. Joseph	of Siguyre	Nicolas J. main	
183	Para Sébastien	of La Fuisseuse	Marin Dominique	
184	Pascal Alexandre	of Esparron	Jouis Joseph	
185	Pascal J. Joseph	Conseiller d'arrond.	de Cantou	de Baccillonne
186	Paric François	Conseiller Général	de canton de Sarines	
187	Pellautier Casimir	délégué de Roussel	Chaine Michel	
188	Pellegrin Germain	of forest St. Julien	Boirel Jean	
189	Pelleng Joseph	of Hautoyre	Ricard J. François	
190	Pellissier Joseph	of St. Julien	Bernou Pierre	
191	Peyron J. Louis	of Rialon	Peyron Florent	
192	Philips Henri	of Crottes	Toubert J. Antoine	
193	Picrismaud	Conseiller d'arrond.	de canton de Sarines	
194	Planchet Mathieu	délégué de Puy	Enchet Jacques	
195	Pons Jacques	of Châtillon	Garcin Frédéric	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Pourroy Louis	délégué de Champoléon	Pourroy Louis	
197	Poyce Adolphe	Conseiller d'arrondissement		du canton de La Grasse
198	Prad J. Baptiste	Conseiller d'arrondissement		du canton du maréchal
199	Provençal Pierre	délégué de Saragou	Hél Sidore	
200	Puy Antoine	Conseiller d'arrondissement		du canton d'Ugny
201	Queyras François	délégué de la Roche	André François	
202	Raroux Frédéric	Conseiller d'arrondissement		du canton de Rosa
203	Reynaud Pierre	délégué de Montmaur	Bourge-Maurin	
204	Reynaud Louis	de St-Eusèbe	Provençal Pierre	
205	Reynaud Sylva	de Montclus	Richard Louis	
206	Requier Benoni	de Aspre-la-Croix	Moret-Alfred	
207	Ricard Léon	de Sarjayest	Souleron Philippe	
208	Richard Claude	de Abriet	Bourcier Jean	
209	Rignon François	de Montgenière	Merle Emile	
210	Ripert André	de Jussimier	Bisset Jacques	
211	Robert Jacques	de Barillonnet	Roche J. J.	
212	Robin Pierre	de St-Julien	Mazot Eugène	
213	Rolland Léon	de St-Etienne	Bertreux Hippolyte	
214	Raspach Sidite	de Eyguier	Sachier Job	
215	Rossignol Gustave	Conseiller d'arrondissement		du canton de Sargentière
216	Rostollan Jean	délégué de Saut	Cholozan Henri	
217	Roux François	de Lagrand	Estellon Auguste	
218	Roux François	de St-Etienne	Bonelli François	
219	Roux Jacques	de Ribeyrie	Gautier Antoine	
220	Roux Jean	de La Faurie	Morol Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
221	Houx <sup>Bonnie</sup> Maurice	délégué de <sup>St. Pierre</sup> Cyprien	Albrand Louis	
222	Ruelle <sup>adrien</sup> Louis	ancien Conseiller Général du Canton de Soyres		
223	Salle <sup>adrien</sup> Edouard	délégué de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Laguer J. J. H.	
224	Sarlin Charles	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Ricard J. Baptiste	
225	Sarrasin Dominique	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Rambaud Gallard François	
226	Sarrobent <sup>adrien</sup> Jean	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Moutjai Rouy Antoine	
227	Sarrubois Auguste	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Beaud Victor	
228	Semion <sup>adrien</sup> J. J. H.	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Girard Jacques	
229	Signoret Jules	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Guilbert Martin Roux	
230	Soubra Victor	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Gallard Auguste Pierre	
231	Sore <sup>adrien</sup> Auguste	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Demolle, Seyret Joseph	
232	Sore Jules	Conseiller Général du Canton de La Batellerie		
233	Souffrine <sup>adrien</sup> Joseph	délégué de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Faure Auguste	
234	Souffrine <sup>adrien</sup> Joseph	Conseiller d'arrondissement du Canton de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre		
235	Souffrine <sup>adrien</sup> Auguste	Conseiller d'arrondissement du Canton de Ribiers		
236	Souffrine <sup>adrien</sup> Jacques	délégué de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Michel Auguste	
237	Souffrine <sup>adrien</sup> Auguste	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Pouet Moullet Pierre	
238	Souffrine <sup>adrien</sup> Louis	Conseiller d'arrondissement du Canton de Saragne		
239	Souffrine <sup>adrien</sup> Victor	délégué du <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Cosarin	
240	Souffrine <sup>adrien</sup> Eugène	délégué de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Pis dier J. Caliste	
241	Souffrine <sup>adrien</sup> (de)	Député Conseiller Général du Canton de Saragne		
242	Souffrine <sup>adrien</sup> J. J. H.	délégué de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Cyprien François	
243	Souffrine <sup>adrien</sup> J. Hippolyte	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Bequet François	
244	Souffrine <sup>adrien</sup> François	de <sup>St. Pierre</sup> St. Pierre	Bequet Michel J. Baptiste	



DÉPARTEMENT

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

des Hautes-Alpes

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Gap</i>					
<i>Canton d'Aspres les Seynes</i>					
<i>Agnielles</i>	<i>Courlet Jacques</i>	<i>a accepté</i>	<i>Michet Auguste</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Aspremont</i>	<i>Bonnardel Jacques</i>	<i>us</i>	<i>Taragnon Jean</i>	<i>us</i>	
<i>Aspres les Seynes</i>	<i>Plein Etienne</i>	<i>a accepté</i>	<i>Espie Antoine</i>	<i>a accepté</i>	
<i>La Beaune</i>	<i>Saurebois Auguste</i>	<i>a accepté</i>	<i>Beaux Victor</i>	<i>a accepté</i>	
<i>La Haute Beaune</i>	<i>Vaizende Pierre</i> <i>Baptiste</i>	<i>a accepté</i>	<i>Brun François</i>	<i>a accepté</i>	
<i>La Faurie</i>	<i>Roux Jean</i>	<i>us</i>	<i>Revel Paul</i>	<i>us</i>	
<i>Montbrand</i>	<i>Odou Louis</i>	<i>us</i>	<i>Fauré Pierre</i>	<i>us</i>	
<i>S. Julien en B.</i>	<i>Bertrand Pierre</i>	<i>a accepté</i>	<i>Lauzier Félix</i>	<i>a accepté</i>	
<i>S. Pierre d'Argence</i>	<i>Blache Jeanin</i>	<i>us</i>	<i>Fauré Emile</i>	<i>us</i>	
<i>Canton de Baccillonnette</i>					
<i>Baccillonnette</i>	<i>Robert Jacques</i>	<i>a accepté</i>	<i>Roche J. Joseph</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Esparrou</i>	<i>Pascal Alexandre</i> <i>Pictor</i>	<i>us</i>	<i>Bous Joseph</i>	<i>us</i>	
<i>Sibrolles</i>	<i>Chardon Jean</i>	<i>us</i>	<i>Sara Jacques</i>	<i>us</i>	
<i>Canton de La Bâtie-neuve</i>					
<i>Francon</i>	<i>Ollivier J. Antoine</i>	<i>a accepté</i>	<i>Garnier Emile</i>	<i>a accepté</i>	
<i>La Bâtie-neuve</i>	<i>Baille François</i>	<i>us</i>	<i>Livramont Joseph</i>	<i>us</i>	
<i>La Bâtie-Vieille</i>	<i>Portoux Joseph</i>	<i>us</i>	<i>Esraud Jacques</i>		
<i>Montgardin</i>	<i>Bonnafant Jean</i>	<i>us</i>	<i>Bertrand Jean</i> <i>J. H.</i>	<i>us</i>	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rambaud	Sarrasin Dominique	accepté	Galland François	accepté	
Rochette La	Nicolas Germain	us	Clavel Joseph	us	
S <sup>t</sup> Etienne	Kolland Léon	us	Bertrand Hippolyte	us	
Salserres	Jacques Jules	us	Jour Casimir	us	
Canton de Gap.					
Chaudun	Chabre Joseph	accepté	Chaix J <sup>s</sup>	accepté	
Freissineuse	Tara Valentin	accepté	Marin Dominique		
Gap	Farnier Auguste	accepté	Queyrel François	accepté	
Bartheyre	Pelleng Joseph	us	Ricard J <sup>s</sup> François	us	
Pellautier	Valentin Eugène	accepté	Misdier J <sup>s</sup> Cabale	accepté	
Rabou	Chabre Jacques	us	Marcellin François	us	
Roche de	Mondet Eugène	us	Dupont Philippe	us	
Romette	Touglar Antoine	us	Borel Julien	us	
Canton de Larche.					
Eyguianus	Kospach fidèle	accepté	Tachier Job	accepté	
Larche	Trosensal Danuta	accepté	Abel Tridou	accepté	
Larche	Metheze Antoine	us	Jean Jean Louis	us	
Monétier	Buchene	us	Tru Gabriel	us	
Montéglin	Hugues Honoré	us	Euphémie Michel		
Poit (Le)	Euphémie	accepté	Liquier Césarion	accepté	
Uspaix	Aguillon Laurent	accepté	Trincelot Alexandre	accepté	
Ventason	Grand Victor	accepté	Grand Frédéric	accepté	
Canton d'Espierre.					
Etoile	Roux François	accepté	Bouillet François	accepté	
Gapand	Roux François	us	Estellon Joseph	us	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Nossage et Pigneyrot	Bellenne Joseph	a accepté	Fauré auguste	a accepté	
Oupierre	Dumond amédée	a accepté	Michel auguste	a accepté	
S <sup>t</sup> Colombe	Girard Jacques	us	Roux Antoine	us	
S <sup>t</sup> Evise	Bernard Cyrus	us			
Salon	Brun Frédéric	us	Touret alexandre	us	
Trescloux	Fauré Eugène	a accepté	Samuel Emile	a accepté	
<b>Canton de Roibiers.</b>					
Antonaves	Gabert adrien	a accepté	Blat Louis	a accepté	
Barret le bas	Sarlin charles	us	Ricard J. Baptiste	us	
Barret le haut	Armand Jacques	us	Audibrand Hippolyte	us	
Château neuf de chabry	Goujon fortuni	us	Armand auguste	us	
Courves	Pelle François	us	Michel J. Baptiste	us	
Fouret	Bruchet auguste	us	Moullis Pierre	us	
Ribiers	Abel Eugène	a accepté	Angirany Joseph	a accepté	
S <sup>t</sup> Pierre asery	Michel Barthélemy	a accepté	Bernard Joseph	a accepté	
Salersans	Lestaud Louis	us	Bernard Louis	us	
<b>Canton de Rosans.</b>					
Bruis	Bompard Joseph	a accepté	Arnaud Frédéric	a accepté	
Chanousse	Clavel Jean	us	Reynaud Hippolyte	us	
Montjai	Sarrobot François	a accepté	Roux Antoine	a accepté	
Noydans	Millon Cyrille	a accepté	Richard Joseph	a accepté	
Ribeyrot	Roux Jacques	a accepté	Gautier Antoine	a accepté	
Rosans	Charvet François	a accepté	Reynier Antoine	a accepté	
S <sup>t</sup> André de Rosans	Cysserie Jean	us	Chabot Joseph	us	
S <sup>t</sup> Marie	Sarrobot Cyrille	us	Corriard Jean	us	
Sorbiers	Michelon Jean	us	Murroux J. B.		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de St. Bonnet.</i>					
<i>Annelles</i>	<i>Maillae Charles</i>	<i>a accepté</i>	<i>Escallieu Louis</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Béniscent &amp; Charbillac</i>	<i>Masin Casimir</i>	<i>accepté</i>	<i>Meyer Jean</i>	<i>accepté</i>	
<i>Buissard</i>	<i>Cherrier Jean</i>	<i>af</i>	<i>Trosensal Pierre</i>	<i>af</i>	
<i>Chabottes</i>	<i>Cuvolin fidèle</i>	<i>af</i>	<i>Nicolas Alexandre</i>	<i>af</i>	
<i>Chabottonnes</i>	<i>Nicolas Jean</i>	<i>af</i>	<i>Cuvolin Philippe</i>		
<i>Les Costes</i>	<i>Marron Pierre</i>	<i>af</i>	<i>Reynaud Pierre</i>		
<i>Feire (La)</i>	<i>Dussere Hippolyte</i>	<i>af</i>	<i>Ollivier Augustin</i>	<i>af</i>	
<i>Forest St. Julien</i>	<i>Pellegrin Jean</i>	<i>af</i>	<i>Boul Jean</i>		
<i>Infournas</i>	<i>Primaud Pierre</i>	<i>af</i>	<i>Tial Jean</i>		
<i>Laye</i>	<i>Ollivier Jean</i>	<i>af</i>	<i>Robert Jean</i>	<i>af</i>	
<i>Molines en champ</i>	<i>Escalle Euliste</i>	<i>af</i>	<i>Villaron J. Pierre</i>	<i>af</i>	
<i>Motte (La)</i>	<i>Eyraud Pierre</i>	<i>af</i>	<i>Bonhomme Pierre</i>		
<i>Noyer (Le)</i>	<i>Faugue Edouard</i>	<i>af</i>	<i>Villan J. Baptiste</i>	<i>af</i>	
<i>Poligny</i>	<i>Gentillon Jean</i>	<i>af</i>	<i>Ollivier Pierre</i>	<i>af</i>	
<i>St. Bonnet</i>	<i>Toubert Ernest</i>	<i>accepté</i>	<i>Nicolas Jean</i>	<i>accepté</i>	
<i>St. Eusebe</i>	<i>Reynaud Louis</i>	<i>af</i>	<i>Trosensal Pierre</i>	<i>af</i>	
<i>St. Julien en champ</i>	<i>Robin Pierre</i>	<i>af</i>	<i>Mazot Eugène</i>		
<i>St. Laurent du Cros</i>	<i>Allard J. Pierre</i>	<i>af</i>	<i>Richard Jean</i>	<i>af</i>	
<i>St. Léger</i>	<i>Garnier Pierre</i>	<i>af</i>	<i>Reynier Francis</i>	<i>af</i>	
<i>St. Michel en Chaillet</i>	<i>Blanchard Victor</i>	<i>af</i>	<i>Allemand Felix</i>	<i>af</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de St Etienne en Disoluy.</b>					
Agnières	Laurens Pierre	accepté	Arnaud Jacques	accepté	
Cluse	La Chaix Césaire	accepté	Meyzenq Antoine	accepté	
St Disdier	Tourne Antoine	uf	Odou Pierre	uf	
St Etienne en Disoluy	Marin Cabouret	accepté	Celse Pierre	accepté	
<b>Canton de St Firmin</b>					
Aspres les Bays	Reynier Benoit	accepté	Floret Alfred	accepté	
Aubessagne	Tras Lacombe P <sup>r</sup> Pierre	uf	Taussand Jacques	uf	
Chimence L'ambic	Catelan Julien	uf	Galland Jacques	uf	
Haizil	Pautier Joseph	uf	Eyraud Auguste	uf	
Guillaume Fayroure	Guibaud Marie	uf	Galland Joseph	uf	
St Jacques	Magnan P <sup>r</sup> André	uf	Bessuille Maurice	uf	
St Firmin	Pellissier Joseph	uf	Bernou Pierre	uf	
St Maurice	Bellon Georges	uf	Blanc Joseph	uf	
Villar Loubière	Bellon P <sup>r</sup> Pierre	uf	Armand Noël	uf	
<b>Canton de Serres.</b>					
La Bâtie montsalon	Bernard Eugène	accepté	Comminaire Adolphe	accepté	
Bersac (L.)	Brun P <sup>r</sup> Louis	uf	Roman Jean	uf	
Epine (L.)	Vial P <sup>r</sup> Joseph	accepté	Eysseric François	accepté	
Mercuil	Auzan Antoine	accepté	Masset Alexandre	accepté	
Montclus	Reynaud Hyllas	accepté	Richard Honoré	accepté	
Montmouin	Giraudon Jean	uf	Corre Roman	uf	
Montron	Bouchon P <sup>r</sup> Auguste Désid. Antoine	accepté	Bouchon Joseph	accepté	
Pierre (L.)	Depeyre François	accepté	Toubert Jean	accepté	
St Genis	Didier André	uf	Moulet Frédéric	uf	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
+ Savournon	Lombard Frédéric	a accepté	Chaud Baptiste	a accepté	
Sevres	Andrieux Louis	a accepté	Barillon Joseph	a accepté	
Sigottier	Basset Prosper	a accepté	Reynaud Louis	a accepté	
Canton de Gallard.					
+ Châteausieux	Dasignon Jean	a accepté	Queyrel Antoine	a accepté	
+ Faillouse	Drel J <sup>m</sup> Pierre	af	André Édouard	af	
Jayayes	Ricard Pierre	af	Seabra Philippe	af	
Lardier et Salence	Katheron J <sup>m</sup>	af	Robert Pierre	af	
Létrét	Farnaud J <sup>m</sup> Jacques	af	Ricard Pierre	af	
+ Neffes	Seanselme Martin	a accepté	Sébastien Henri	a accepté	
Maule	La Grèze Hippolyte	a accepté	Puule Joseph	a accepté	
+ Sigoyer	Sara J <sup>m</sup> Joseph	a accepté	Nicollet Jean	a accepté	
Gallard	Seabra Victor	a accepté	Augier Pierre	a accepté	
Canton de Seynes.					
+ Chabestan	Didier Antoine	a accepté	Reynaud J <sup>m</sup>	a accepté	
Château neuf	Michel Antoine	a accepté	Sucyraud	a accepté	
Chatillon & Pisere	Bons Jacques	a accepté	Garcin Frédéric	a accepté	
Claussone	Tautier J <sup>m</sup> Armand	af	Selloux Jacques	af	
Furmeier	Bormardel Jacques	af	Courcier Jean	af	
Montmarc	Reynaud Pierre	af	Bouges Marin	af	
+ Oze	Motte Jean	af	Koubaud Victor	af	
+ St Auban d'Oze	Garcin Jean	af	Bouges Auguste	af	
+ Sais (Le)	Marcellin J <sup>m</sup> Baptiste	af	Marrou Désire	af	
+ Seynes	Gellin Auguste	a accepté	Couët Auguste	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<h2>Arrondissement d'Embrun.</h2>					
<h3>Canton de Chorges.</h3>					
Biziers	Lartigue Laurent	accepté	Féchal Pierre	accepté	
Chorges	Ferrary Barthélemy	refusé	Augier Maurice	refusé	
Esplanasses	Albrand Hippolyte	refusé	Aubin Dominique	refusé	
Trunières	Merbez J. Baptiste	refusé	Michel Joseph	refusé	
Remolten	Eane Auguste	refusé	Feyrat Joseph	refusé	
Rochebrune	Arnaud Jean	refusé	Allard Aimé	refusé	
Roussel	Pelleautier Aimé	refusé			
Écléus	Hubert Pierre	refusé	Guirel Joseph	refusé	
<h3>Canton d'Embrun.</h3>					
Baratier	Billot Pierre	accepté	Fache Jean	accepté	
Châteauroux	Aguel J. François	accepté	Rostan Paul	accepté	
Crisons	Elzéard Frédéric	refusé	Fauve Joseph	refusé	
Crottes Les	Philippe Honoré	refusé	Toubert J. Antoine	refusé	
Embrun	Long Louis Gillonne	accepté	Ferrary Aimé	accepté	
Orcus Les	Wistlas Jean André	accepté	Meissirel J. Alexandre	accepté	
S. André	Willet Charles Auguste	refusé	Bertrane Nicolas	refusé	
S. Saurer	Salle Edouard	refusé	Lagier J. Joseph	refusé	
<h3>Canton de Guillestre.</h3>					
Cillac	Journier J. Antoine	accepté	Favier Claude Laurent	accepté	
Champcella	Amber & Jacques Louis	refusé	Anthouard J. Louis	refusé	
Oyglis	Jacques Laurent	accepté	Argence Joseph	accepté	
Freissinières	Ripert André	refusé	Boisset Jacques	refusé	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Guillestre	Signoret Jules	accepté	Martin Roux	accepté	
Montdauphin	Lucotte Gilbert	accepté	Freyet Guillaume	accepté	
Réotier	Bonnery Auguste	accepté	Jourdan Jacques	accepté	
Risoul	Brun Jacques	accepté	Faure J. Baptiste	accepté	
S. Cément	Reynet J. Baptiste	accepté	Escoffier Grégoire	accepté	
V. Coquin	Roux Duraffour	refusé	Albrand Louis	refusé	
Vars	Rostollan Jean	accepté	Cholozan Henri	accepté	
<b>Canton d'Orcières.</b>					
Champoléon	Pourroy Pierre	accepté	Pourroy Jean	accepté	
Orcières	Marchand Lion	refusé	Charrière Joseph	refusé	
S. Jean	Nicolas Jules	accepté	Faure Jean	accepté	
<b>Canton de Sasines.</b>					
Suy S. Eusèbe	Beraud Napoléon	accepté	Farrand Joseph	accepté	
Suy Sanières	Blanchu Mathieu	refusé	Cruchet Jacques	refusé	
Realon	Peyron J. Louis	refusé	Peyron Pierre	refusé	
S. Apollinaire	Brunache Frédéric	refusé	Michel Guillaume	refusé	
Le Sauze	Listard Denis	accepté	Alphart Louis	accepté	
Sasines	Signe J. Hippolyte	accepté	Reynet François	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Briançon.</i>					
<i>Canton d'Aiguilles.</i>					
<i>Abriès</i>	<i>Richard Claude</i>	<i>a accepté</i>	<i>Boucier Jean</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Aiguilles</i>	<i>Bertrand Antoine</i>	<i>us</i>	<i>Bouvard Michel</i>	<i>us</i>	
<i>Arvioux</i>	<i>Blanc J. Marie</i>	<i>us</i>	<i>Meissimily Charles</i>	<i>us</i>	
<i>Châteauneuf</i>	<i>Bosq Jean Simon</i>	<i>us</i>	<i>Falque Antoine</i>	<i>us</i>	
<i>Mélines</i> <i>vicille</i>	<i>Albigeo David</i>	<i>us</i>	<i>Ebron Pierre</i>	<i>us</i>	
<i>Ristolas</i>	<i>Laurens Pierre</i>	<i>accepté</i>	<i>Albert François</i>	<i>accepté</i>	
<i>S. Jean</i>	<i>Buge Étienne</i>	<i>us</i>	<i>Touze Jean</i>	<i>us</i>	
<i>Canton de l'Argentière.</i>					
<i>S. Argentière</i>	<i>Blin J. Pierre</i>	<i>accepté</i>	<i>Faur J. Mathieu</i>	<i>accepté</i>	
<i>La Sisse</i>	<i>Sémion J. Joseph</i>	<i>us</i>	<i>Girard Jacques</i>	<i>us</i>	
<i>Puy S. Vincent</i>	<i>Alphand J. Joseph</i>	<i>us</i>	<i>Domayne Claude</i> <i>Antoine</i>	<i>us</i>	
<i>La Roche</i>	<i>Juyras J. Pierre</i> <i>Marie</i>	<i>us</i>	<i>Audoulet François</i> <i>Etienne</i>	<i>us</i>	
<i>S. Martin de</i> <i>quyrières</i>	<i>Barrelle Richard</i> <i>Mathieu</i>	<i>us</i>	<i>Colombon François</i>	<i>us</i>	
<i>Salloise</i>	<i>Girard Claude</i> <i>Antoine</i>	<i>us</i>	<i>Alphand Étienne</i>	<i>us</i>	
<i>Les Signeaux</i>	<i>Girard J. Antoine</i>	<i>us</i>	<i>Nelquiond Pierre</i> <i>Etienne</i>	<i>us</i>	
<i>Canton de Briançon.</i>					
<i>Briançon</i>	<i>Bompard J. Numa</i>	<i>accepté</i>	<i>Gérard Constant</i>	<i>accepté</i>	
<i>Cersières</i>	<i>Faur Braconnier</i>	<i>accepté</i>	<i>Pierre Auguste</i>	<i>accepté</i>	
<i>Montgenèvre</i>	<i>Rignon Joseph Antoine</i>	<i>us</i>	<i>Merle Emile</i>	<i>us</i>	
<i>Néauche</i>	<i>Sautier Joseph</i>	<i>us</i>	<i>Jat Henri</i>	<i>us</i>	
<i>Puy S. André</i>	<i>Barnier Edouard</i>	<i>us</i>	<i>Perron André</i> <i>Esprit</i>	<i>us</i>	
<i>Puy S. Pierre</i>	<i>Péard Dominique</i>	<i>us</i>	<i>Chancel Célestine</i>	<i>us</i>	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sal-des-prés	Berle Maurice	a accepté	Mondet J <sup>n</sup> Pierre	a accepté	
Villar-S <sup>t</sup> -Pancrace	Nicolas Faure <i>Pierre qui l'a...</i>	/	Fine Nicolas <i>Georges</i>	/	
<b>Canton de la Grase.</b>					
La Grase	Carraud J <sup>n</sup> Baptiste	a accepté	Bouillet J <sup>n</sup> Claude		
Villar-d'arcère	Rois Camille	/	Gornet Baptiste <i>J<sup>n</sup> Baptiste</i>	/	
<b>Canton du Monétier.</b>					
Le Monétier	Berand Augustin	a accepté	Daniel Joseph	a accepté	
St-Chaffrey	Blanchard Née	/	Rey Pierre Frédéric	/	
La Salle	Albert Eugène	/	Caire Benjamin	/	



DÉPARTEMENT

des

*Hautes Alpes*



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> 1 à 119 <sup>inclusivement</sup> DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

( de la lettre A à la lettre G )

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.


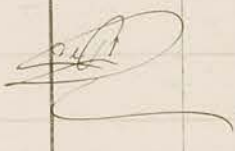

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.



La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abel, Eugène délégué de Ribiers		44			
2	Agnel, J <sup>m</sup> François délégué de Châteauneuf		44			
3	Aguillon, Laurent délégué de Uriage		44			
4	Albergo, David délégué de Molines-en- Queyras.		44			44
5	Albert, Eugène délégué de la Salle.		44			
6	Albrand, Hippolyte délégué d'Espinasse.		44			
7	Allard, J <sup>m</sup> Pierre inf. de St. Lament-en- Olan		44			
8	Alphand, J <sup>m</sup> Joseph inf. Rhy de Vincente		44			44
9	Amat, Clément. Conseiller Général du Canton de Lullard.		44			<del>44</del>
10	Andrédy, Louis délégué de Tignes.		44			44
11	Arène Hippolyte délégué de la Salle		44			
12	Armand, Jacques délégué de Barret le Haut.		44			44

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	<i>Comand, Jean délégué de Rochecorbon.</i>		<i>[Signature]</i>			
14	<i>Cubert, Pierre inf. de Chéut.</i>		<i>[Signature]</i>			
15	<i>Cugier, Auguste Conseiller général du Canton de Barchonnelle</i>		<i>[Signature]</i>			
16	<i>Baill, François délégué de La Bâtie Neuve.</i>		<i>[Signature]</i>			<i>[Signature]</i>
17	<i>Barnoud, Noélie inf. de Guy St. André</i>		<i>[Signature]</i>			<i>[Signature]</i>
18	<i>Basset, Prosper inf. de Sigattin</i>		<i>[Signature]</i>			<i>[Signature]</i>
19	<i>Bayle Ernest Conseiller Général du Canton d'Embray</i>		<i>[Signature]</i>			<i>[Signature]</i>
20	<i>Beyou, J<sup>e</sup> François Conseiller d'arrondissement du canton d'Aspres les Bains.</i>		<i>[Signature]</i>			
21	<i>Bellon, Georges délégué de St. Maurice</i>		<i>[Signature]</i>			
22	<i>Bellon, J<sup>e</sup> Pierre inf. de Villard- Loubière</i>		<i>[Signature]</i>			
23	<i>Bellot, Pierre inf. de Paratier</i>		<i>[Signature]</i>			<i>[Signature]</i>
24	<i>Bérard, Dominique inf. de Guy St. Pierre</i>		<i>[Signature]</i>			<i>[Signature]</i>

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bérard, Augustin délégué de Montéux de Besançon.		44			
26	Beraud, Napoléon délégué de St. Julien de Besançon.		44			
27	Berge, Etienne inf. de St. Veran		44			
28	Bernard, Casimir Conseiller d'arront. du Canton de Vesoul.					
29	Bernard, Cyrus délégué de St. Cyrice.		44			
30	Bernard, Eugène inf. de la Bâtie. Neutralité		44			
31	Berthelot, Benoit. Conseiller G <sup>al</sup> du Canton de Guillestre.		44			
32	Bertrand, Antoine délégué d'Aiguilles		44			
33	Bertrand, Pierre. inf. de St. Julien en Brenschère.					
34	Blache, Firmin inf. de St. Pierre d'Argencourt					
35	Blanc, J <sup>an</sup> Desiré inf. d'Arvicourt		44			
36	Blanc Xavier Conseiller G <sup>al</sup> du Canton de St. Etienne en Désobry.		44			


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Blanchard, Aoi. délégué de St-Chauffroy		44			
38	Blanchard, Victor inf. de St Michel d. Chaillet		44			
39	Blein, Etienne inf. d'Aspres-les- Veynes.					
40	Blein, J <sup>m</sup> Pierre inf. de l'Argentière		44			
41	Bois, Camille inf. de Villard- d'Arène		44			
42	Bompard J <sup>m</sup> Louis inf. de Briançon		44			
43	Bompard, Joseph inf. de Beauis.		44			
44	Bonafoux J <sup>m</sup> H <sup>s</sup> . inf. de Montgardin		44			
45	Bonnardel Jacques inf. d'Aspresmont		44			
46	Bonnardel, Jacques inf. de Fumey					
47	Bonnardel Argenty Louis Victor Commissaire d'arrondissement du Canton de Guillestre.		44			
48	Boutoux Commissaire G <sup>al</sup> du Canton de Gaze					

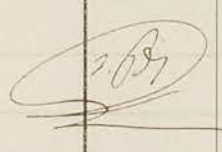



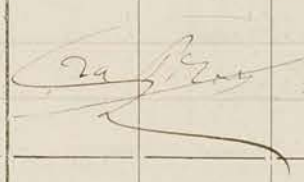
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Borel, J <sup>m</sup> Pierre délégué de Jourd'heuse		44			
50	Bosq, J <sup>m</sup> Louis Sylvestre Conseiller d'arrondissement du Canton de Guillestre		44			
51	Bosq, Jean Simon délégué de Prâtaux Ville-Vieille		44			
52	Bouchon Pasorel David, Antoine id. de Montromé		44			
53	Bern, Jérôme id. de Salomon		44			
54	Brun, Jacques id. de Risoul		44			
55	Brun, J <sup>m</sup> Louis id. de Bersac		44			44
56	Brun, Jules Félix Conseiller d'arrondissement du Canton de Briançon		44			
57	Brunache, Jérôme délégué de St Apollinaire		44			
58	Carrand, J <sup>m</sup> Baptiste id. de la Grasse		44			
59	Castan, Julien id. de Châtenay-Vambel		44			
60	Cézanne, Ernest Député, Conseiller Gén. al du Canton d'Arvieux					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Chabre, Jacques, Supplé- mentaire de Roboulet.		44			
62	Chabre, Joseph. inf. de Chaudry		44			
63	Chaire, Estlin inf. de la Huse.		44			
64	Chancel, Esprit Cons <sup>il</sup> G <sup>énéral</sup> du Canton de Pierrefort.		44			
65	Charan, Jean, délégué de Virelles		44			
66	Chaudet, Auguste. Conseiller Général du Canton de Ribier		44			
67	Charvet, François délégué de Retand		44			
68	Cherrier, Jean inf. de Guissard.		44			
69	Chavel, Jean. inf. de Chamusse		44			
70	Chérolin, Pierre François inf. de Chabottet.		44			
71	Dourelle, Richard. Maire de St Martin de Luzerat.		44			
72	Darignier, François inf. de Châteaubrun		44			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Davin, Casimir délégué de Bénévent et Charbillac		44			
74	Delamorte-Sélinet, Honor. 7 <sup>me</sup> Guillaume, André, Duclos, Louis, Pierre, Commissaire Général du Canton de Sures.		44			
75	Deprey, François délégué de la Vierge		44			
76	Derbez, J. Baptiste, délégué de Saurier		44			
77	Delhez, Antoine délégué de Gazer		44			
78	Dillier, André délégué de St Genis		44			
79	Dillot, Antoine délégué de Chabestan		44			
80	Dioguo, Dési- Commissaire d'arrondissement du Canton de Chorges.		44			
81	Domery, J. Auguste délégué de Rictier		44			
82	Duclère, Casimir délégué de Moutiers Almond.		44			
83	Dumont, Amédée délégué de Espierre		44			
84	Dussure, Hippolyte délégué de Faur		44			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
87	Elzéard, Jérôme délégué de Cailoué		44			
88	Esculle, Calixte inf. de Molines-en- Champagne		44			
87	Estienne (V) de St Jean Comte de Brancœur Conseiller Général du Canton de Chorges.		44			
88	Eyraud, Pierre délégué de La Motte en-Champagne		44			
89	Eysseric, Jean inf. de St André de Rémond.		44			
90	Faizende, Pierre Baptiste inf. de La Haute- Beaume		44			
91	Farnaud, J <sup>m</sup> Jacques inf. de Seltret.					
92	Faugue, Edouard. inf. du Noyer		44			
93	Faure, Pierre Auguste inf. de Courcier		44			
94	Faure, Vincent P. Conseiller Général du Canton de Polan		44			
95	Faure, Eugène délégué de Escléroug		44			
96	Ferrary, Barthélemy inf. de Chorges.		44			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Ferrary, Édouard Conseiller d'arrondissement Canton d'Embrun		44			
98	Fournier, J <sup>os</sup> ph délégué de Cuillac		44			
99	Gabert, Adrien id. antonnois					
100	Garcin, Jean id. de St. Auban d'Osse.					
101	Garnier, Alexandre Conseiller d'arrondissement du Canton de Savines		44			
102	Garnier, Auguste délégué de Tuzac		44			
103	Garnier, Pierre id. de St. Peyer		44			
104	Gaudier, J <sup>os</sup> ph id. de Clausonne					
105	Gautier, Joseph id. du Grésil		44			
106	Gellin, Auguste id. de Reynet.					
107	Gouillon, Jean id. de Bligny.		44			
108	Gestoux, Joseph id. de la Bataille Vieille					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Girard, Jacques délégué de St Colomb		44			
110	Girard, Claude-Antoine inf. de Vallouise		44			
111	Girard, J <sup>m</sup> Antoine inf. des Vignonnais		44			
112	Girard Victor inf. Ventavon	Girard Gedeon suppléant du délégué de Ventavon	44			
113	Giraudan, Jean inf. de Montmorin		44			
114	Gourjon, Justin inf. de Châteaumeuf de Chabre		44			
115	Grat-Lacombe, J <sup>m</sup> inf. d'Aubessagne					
116	Grimaud Joseph Conseiller Général du Canton de St Bonnet		44			
117	Grimaud, Pierre délégué des Trépassés		44			
118	Guibert, Marie délégué Guillaume Leyrouse		44			
119	Guiraman, Michel Conseiller d'arrond <sup>t</sup> du Canton La Roche-Navarre		44			
120	Ligier, Léon délégué de Laury		44			
227	Lauzebois, Léon délégué de La Roche-Navarre		44			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *119* électeurs.

A

*Gap*, le *29* Janvier 1876.

Le Préfet,

*[Signature]*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent Dix huit* — émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signatures]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

DÉPARTEMENT

d

*es Hautes Alpes*



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

### DU BUREAU DE VOTE.

(N° 100 à 2000 <sup>inclusivement</sup> DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

*(de la lettre II à la lettre Z)*

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.








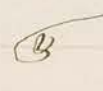

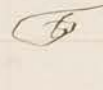


On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
120	Harmand Pierre Conseiller d'arrond. Du Canton de Briancourt		ⓑ			
121	Héritier Pierre Conseiller d'arrond. Du Canton d'Aiguillies		ⓑ			
122	Hastachy Victor Conseiller d'arrond. Du Canton de St-Jurien		ⓑ			
123	Hugues, Benoit délégué de Montgibien		ⓑ			
124	Imbert Jacques délégué de Champrette		ⓑ			
125	Board, Honoré Conseiller d'arrond. Du Canton de Montion					
126	Jacques Jules délégué de Salsemes		ⓑ			
127	Jacques Laurent not. d'Égliers		ⓑ			
128	Jame François Conseiller d'arrond. Du Canton de Savin		ⓑ			
129	Jaubert Conseiller d'arrond. Du Canton de Chagny					
130	Jean Henri Conseiller d'arrond. Du Canton d'Espierre		ⓑ			
131	Jeanseine Gaston délégué de Neffes		ⓑ			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
132	Joubert Cyrille délégué de St. Marie					
133	Joubert Ernest de St. Bonnet					
134	Jouglar Antoine de St. Remette					
135	Jouve Antoine de St. Didier					
136	Jullien, Auguste Cousiller d'arrond. du Canton d'Arnières					
137	Lachau Antoine Cousiller Général du Canton d'Arnières-le-Bois					
138	Lagier André Cousiller d'arrond. du Canton de St. Etienne ou Meslay					
139	Lagier Bertrand Cousiller d'arrond. du Canton de Barentiere					
140	Lartigue Laurent délégué de Bégines					
141	Laurençon Léon Cousiller Général du Canton du Montier					
142	Laurent Pierre délégué de Nistolas					
143	Laurent Pierre de Dagnières					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
144	Lautier Joseph délégué de Mirache		☞			
145	Lotard Louis de Salvaux		☞			
146	Liotard Adolphe Conseiller Général du Canton de St-Jurmin		☞			
147	Liotard Denis délégué du Saugy		☞ pour muni.			
148	Lombard Arthur Conseiller Général du Canton d'Expireux		☞			
149	Lombard Frédéric délégué de Sauvornin		☞			
150	Loug Louis Guillaume de Emburn		☞			
151	Loug Paul Guérin Conseiller d'arrond. du Canton d'Emburn		☞			
152	Lucotte Philbert délégué de Montauphin		☞			
153	Magnan François de St-Jacques		☞			
154	Marcellin J <sup>ne</sup> Baptiste de St-Jacques					
155	Marchand Léon de Pavières		☞			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
156	Margot, Auguste Conseiller Général du Canton de l'Argentine		ⓑ			
157	Navillac, Charles délégué de Navailles		ⓑ			
158	Navin, Labouret - is - De St. Etienne au Névolay		ⓑ			
159	Narbon, Pierre - is - Des Costes		ⓑ			
160	Nartel, François Conseiller Général du Canton de Gallard		ⓑ			
161	Nathuron, J. Baptiste délégué de Landères p. Valmieu		ⓑ			
162	Nauzou, Antoine - is - De Réauvil		ⓑ			
163	Nerle, François Conseiller Général du Canton de La Trase		ⓑ			
164	Nerle, Maurice délégué du Peldy- jus		ⓑ+			
165	Neynet, J. Baptiste - is - De St. Etienne		ⓑ			
166	Michel, Antoine - is - De Charpeau Nouff. 2072		<del>ⓑ</del>			
167	Michel, Barthélémy - is - De St. Pierre auz		ⓑ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
168	Michelon Jean délégué de Sorbiers		(B)			
169	Miellou Cyrille cf. Des Noysans		(B)			
170	Miellan J. André cf. Des Oues		(B)			
171	Mondet Eugène cf. de La Roche D'Arnaud		(B)			
172	Motte Jean cf. D'Orze		(B)			
173	Mottet Charles Auguste cf. De Landri D'Enbrun		(B)			
174	Nicolas Fauro Faire qui s'inscrit cf. Sillar St. Janerau		(B)			
175	Nicolas Perrin cf. de la Rochette		(B)			
176	Nicolas Jules cf. de St. Jean St. Nicolas		(B)			
177	Nicolas Jean cf. de Chabotroux		(B)			
178	Oddou Louis cf. de Montbrant		(B)			
179	Ollivier Louis conseiller Terrier cf. Cantons d'Aiguilles		(B)			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
180	OLLIVIER Joseph délégué de Loye		☞			
181	OLLIVIER Antoine d. d'Arancun		☞			
182	PARA J. Joubert d. de Sigoyer		☞			
183	PARA Salentin d. La Fréssimane		☞			
184	PASCAL Alexandre d. d'Esparrun		☞			
185	PASCAL J. Joubert Conseiller d'arrond. du Canton de Parcillanette		☞			
186	PASIE François Conseiller Général du Canton de Sarre		☞			
187	PELLEAULTIER Casimir délégué de Rousset		☞			
188	PELLERIN Germain d. du Forest St. Julien		☞			
189	PELLERIN Joubert d. de Montoye		☞			
190	PELLISSIER Joseph d. de St. Jean		☞			
191	PEYRON J. Louis d. de Crabon		☞			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
192	Philippe Benoit délégué de Collet					
193	Pierresnard, ancien Conseiller d'arrond. du Canton de Vevey					
194	Planchin Mathieu délégué de Fay-Saint-James					
195	Pons Jacques de Châtillon C. Néant					
196	Pourroy, Lévain de Champollin					
197	Poyet Adolphe Conseiller d'arrond. du Canton de La Grange					
198	Prat J <sup>re</sup> Baptiste Conseiller d'arrond. du Canton de Monthey					
199	Provençal Pierre délégué de Lavagny					
200	Puy, Antoine Conseiller d'arrond. du Canton d'Orsines					
201	Quillard J <sup>re</sup> François délégué de La Roche de Briançon					
202	Ravens Frédéric Conseiller d'arrond. du Canton de Rosay					
203	Reymond, Pierre délégué de Monthey					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
204	Reynaud Léon délégué de St. Eusebe		ⓑ			
205	Reynaud Sylva de Montebaud		ⓑ			
206	Reynier Benoit de D'aymes les Bains		ⓑ			
207	Ricard Marie de St. Jean		ⓑ			
208	Richard Claude de St. Pierre		ⓑ			
209	Rignon Antoine de St. Martin		ⓑ			
210	Ripert André de St. Martin		ⓑ			
211	Robert Jacques de St. Martin		ⓑ			
212	Robin Pierre de St. Martin		ⓑ			
213	Rolland Léon de St. Martin		ⓑ			
214	Rospach Jules de St. Martin		ⓑ			
215	Roussignol Gustave de St. Martin		ⓑ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
216	Rostollan Jean délégué de Sars					
217	Roux François de Lugnan					
218	Roux François de l'Étoile					
219	Roux Jacques de Ribeyrie					
220	Roux Jean de Launac					
221	Roux Barraffeur de St. P. de Pignat					
222	Ruelle Louis Antoine Counciller général du Canton de Leynes					
223	Salle Edouard délégué de St. Sauveur					
224	Sarlin Charles de Baratte Cant.					
225	Sarasin Dominique de Rambaud					
226	Sarrobet François de Martjac					
227	Saussebois Auguste de La Boute					

+  
par  
memoir



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
228	Serrion <i>J. Joseph</i> délégué de la Paroisse		<i>(Signature)</i>			
229	Siguonnet <i>Jules</i> de Guillestre		<i>(Signature)</i>			
230	Soubra <i>Victor</i> de Cottance		<i>(Signature)</i>			
231	Tanc <i>Auguste</i> de Remollon		<i>(Signature)</i>			
232	Tanc <i>Jules</i> Conseiller Général de Canton de La Bâtie-neuve		<i>(Signature)</i>			
233	Tellenne <i>Jean</i> délégué de Messay de Réviers		<i>(Signature)</i>			
234	Thévenot <i>Emmanuel</i> Conseiller d'Arrond. du Canton de St. Pierre		<i>(Signature)</i>			
235	Torniaire <i>Auguste</i> Conseiller d'Arrond. du Canton de Ribier		<i>(Signature)</i>			
236	Tourtet <i>Jacques</i> délégué d'Aguiellet		<i>(Signature)</i>			
237	Touche <i>Auguste</i> de Sarnod		<i>(Signature)</i>			
238	Touphème <i>Louis</i> Conseiller d'Arrond. du Canton de Saragny		<i>(Signature)</i>			
239	Touphème <i>J. Victor</i> délégué du Bois		<i>(Signature)</i>			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *109* électeurs.

A

*Savo*, le *20* janvier 1876.

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent vingt* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



# FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT. 1<sup>re</sup> Section

NOMS DES CANDIDATS.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
<i>Messieurs</i>										
<i>de Ventaron</i>										
<i>Blanc Xavier</i>										
<i>Grandpère</i>										
<i>Résultats de la présente liste.</i>										
<i>de Ventaron</i>	107									
<i>Blanc Xavier</i>	99									
<i>Grandpère</i>	80									
<i>Certifié pour les Scrupuleux et le président</i> <span style="float: right;"><i>Sous-députés</i></span> <i>J. Bonet</i> <span style="margin-left: 50px;"><i>Chibant</i></span> <span style="float: right;"><i>Amis</i></span> <span style="margin-left: 100px;"><i>de Bernichet</i></span> <span style="margin-left: 100px;"><i>Lang</i></span>										

# FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT.

1<sup>re</sup> Section

NOMS DES CANDIDATS.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
Ventavou	123456789 1234567	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789
Blanc	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789
Grandperré	123456789	123456789	123456							

Résultat de la présente liste

Ventavou - Cent sept suffrages - - - 107  
 Blanc Savie quatre vingt deux 92  
 Grandperré vingt six - - - 26

Certifié par les scrutateurs soussignés

D. Basset (Signature)

(Signature)

(Signature)

(Signature)

# FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT.

NOMS DES CANDIDATS.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
Ventaron (De)	IIIIIIII 1234567890	IIIIIIII 12 112 voix	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	112
Xavier Blanc	IIIIIIII	IIIIIIII	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	96 99
Grandperret	IIIIIIII	1234567890	1234567890	32							32
Arrêté par le 2 <sup>e</sup> Bureau de la 2 <sup>e</sup> Section le soir											
Ventaron	112										
Blanc Xavier	96										
Grandperret	32										

# FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT.

NOMS DES CANDIDATS.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
Ventaron (De)	IIIIIIIIII 1234567890	IIIIIIIIII 12	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	112
Xavier Blanc	IIIIIIIIII	IIIIIIIIII	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	96
Grandperret	IIIIIIIIII	1234567890	1234567890								32
Arrêté par le 2 <sup>e</sup> Bureau de la 2 <sup>e</sup> Section le soir											
Ventaron	112										
Blanc Xavier	96										
Grandperret	32										

# FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT. 2<sup>e</sup> Section.

NOMS DES CANDIDATS.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
Ventaron <i>HH</i>		1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	(112)
Blancxaris <i>HH</i>		1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	123456	(96)
Grandjeu		1234567890	1234567890	1234567890								(32)

*Arrêté par le Bureau de la 2<sup>e</sup> Section, le 20 Mars 1848.*

- 1<sup>er</sup> Bureau de Ventaron, cent onze suffrages 112
- 2<sup>e</sup> Bureau de Blancxaris, quatre-vingt-seize 96
- 3<sup>e</sup> Bureau de Grandjeu, trente-deux 32

*Dominy*      *Alting*      *Blanc*      *Blanc*  
*H. Desamot fils*